

ASSISES TERRITORIALES DE L'AGROÉCOLOGIE ET DE L'ALIMENTATION



Dijon · 22 septembre 2026

Soutenir agroécologie et biodiversité par les
Paielements pour Services Environnementaux



Claire Etrillard : « instruments incitatifs qui consistent à offrir une rémunération en contrepartie de l'adoption de pratiques favorables à la préservation de l'environnement ».

Selon le Comité pour l'économie verte (avis de 2015), trois principes élémentaires doivent être remplis pour pouvoir parler de PSE :

- **l'additionnalité,**
- **la conditionnalité,**
- **et l'accord volontaire.**



Quelles sont les formes de PSE ?



PSE « publics »



PSE « hybrides »



PSE « privés »





Des PSE à Nantes Métropole : une démarche exploratoire



Des PSE à Nantes Métropole : une démarche exploratoire



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROECOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Hélène REDON, chargée de
mission agriculture - transition
écologique



En partenariat avec :



Des PSE à Nantes Métropole : démarche exploratoire



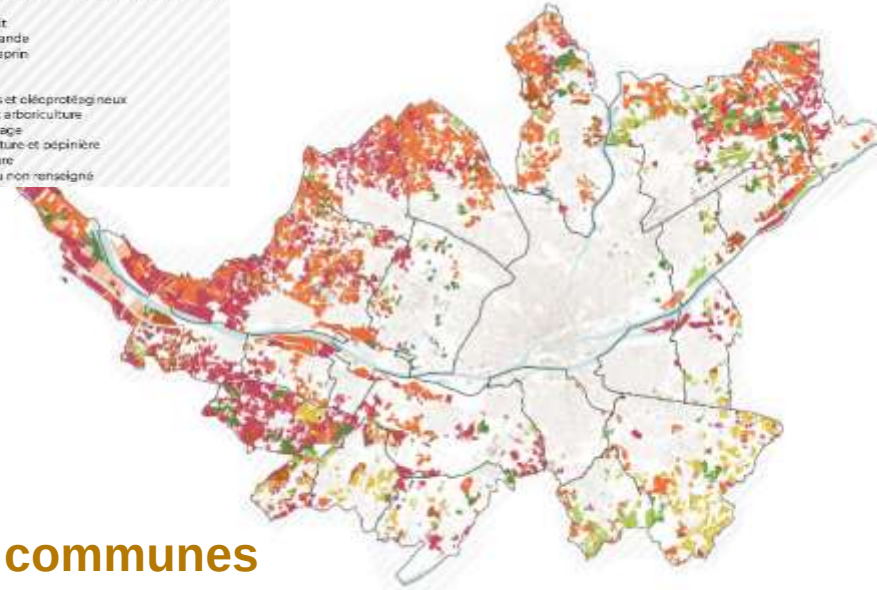
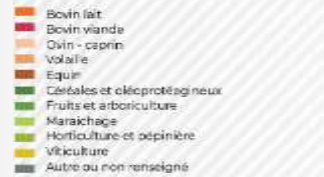
ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026

Contexte agricole



Orientation de production du parcellaire



24 communes
690 000 habitants

13 500 ha de zones agricoles productives

4 grands secteurs représentés :
élevage bovin viande, élevage bovin lait, maraîchage, viticulture.

80 % des surfaces en élevage

35 % des fermes sont en AB,
représentant 28 % des surfaces agricoles.

70 % surfaces agricoles en prairies, 30 % en cultures.

Contexte environnemental

+ 1000 km de réseau hydrographique mais aucune masse d'eau en bon état écologique

Un bocage riche (2 400 km de haies) mais 69 % du linéaire est soumis à pratiques de gestion dégradantes

Biodiversité réelle (25 % du territoire est un « réservoir de biodiversité ») mais menacée (30 à 50 % des espèces de la métropole menacées)

Perte de 9 % de prairies naturelles entre 2020 et 2024



Les points d'appui des politiques publiques

- **Des politiques publiques volontaires** qui incitent au développement des pratiques agro-écologiques

Projet Alimentaire Territorial 2019 mettant en avant le soutien à l'Agriculture bio,

PCAET 2025 avec un volet adaptation portant sur la résilience agricole du territoire,

Stratégie de reconquête du bon état écologique des masses d'eau

Plans de gestion zones humides et futur schéma directeur de reconquête de la biodiversité

- De nombreuses actions de sensibilisation, de formation, d'incitation au changement de pratiques
- De nombreuses « prescriptions » territoriales : protections dans le PLUm, BRE, plans de gestion...

Les manques identifiés

Peu de leviers opérationnels et financiers à destination des agriculteurs pour les accompagner dans ce changement de pratiques (outre aides installation AB et PGDH financés 100%)



D'où l'émergence du projet de PSE pour :

- ✓ aider au maintien des pratiques vertueuses
- ✓ développer des pratiques vertueuses là où elles n'existent pas.

Des PSE à Nantes Métropole : démarche exploratoire



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026



Zoom sur les attentes exprimées par les éleveurs



12 éleveurs du territoire / 72 fermes

Public mixte : conventionnels, Bios, CIVAM / jeunes et moins jeunes

Deux matinées de travail autour de l'identification d'actions possibles

5 THÈMES et des propositions d'indicateurs

Baisse des intrants
chimiques



Diversification /
développement des
rotations de culture



Entretien du bocage



Autonomie alimentaire
Développement des
prairies et du pâturage





- **DES RÉSULTATS POSITIFS**

- Une sensibilisation réussie / PSE : de fortes attentes exprimées, notamment par les éleveurs
- Le recueil de pratiques « à développer » et une analyse du temps passé ou du coût induit (temps / €).
- La proposition de premiers indicateurs possibles par pratique

- **DES DIFFICULTÉS**

- **Côté agriculteurs** : une appropriation contrastée par les différentes productions : maraîchage et viticulture en recherche d'aides à l'investissement plutôt qu'au fonctionnement
- des difficultés en maraîchage pour chiffrer le coût (en temps ou en €) de pratiques vertueuses...
- **Côté collectivité** : une approche multi-productions impliquant un budget important, tant en termes d'études, qu'en termes de RH et de financements des PSE

- **Une RE-ORIENTATION de l'étude envisagée suite**

- Au travail « terrain »,
 - Aux retours d'expériences territoriales et échanges techniques,
 - Au sourcing ciblé autour de bureaux d'études expérimentés.



Des PSE à Nantes Métropole : démarche exploratoire



– LANCEMENT d'une étude de PRÉFIGURATION

- Début 2026 : focus sur la filière ÉLEVAGE, avec une approche multi-thématique - bocage, biodiversité, climat, santé.
- Une étude de préfiguration **composée de 4 volets** :

Fin 2026

1/ Proposition de mesures

2/ Test – groupe et individuels

3/ Scénarios de déploiement

4/ Conditions de mise en œuvre

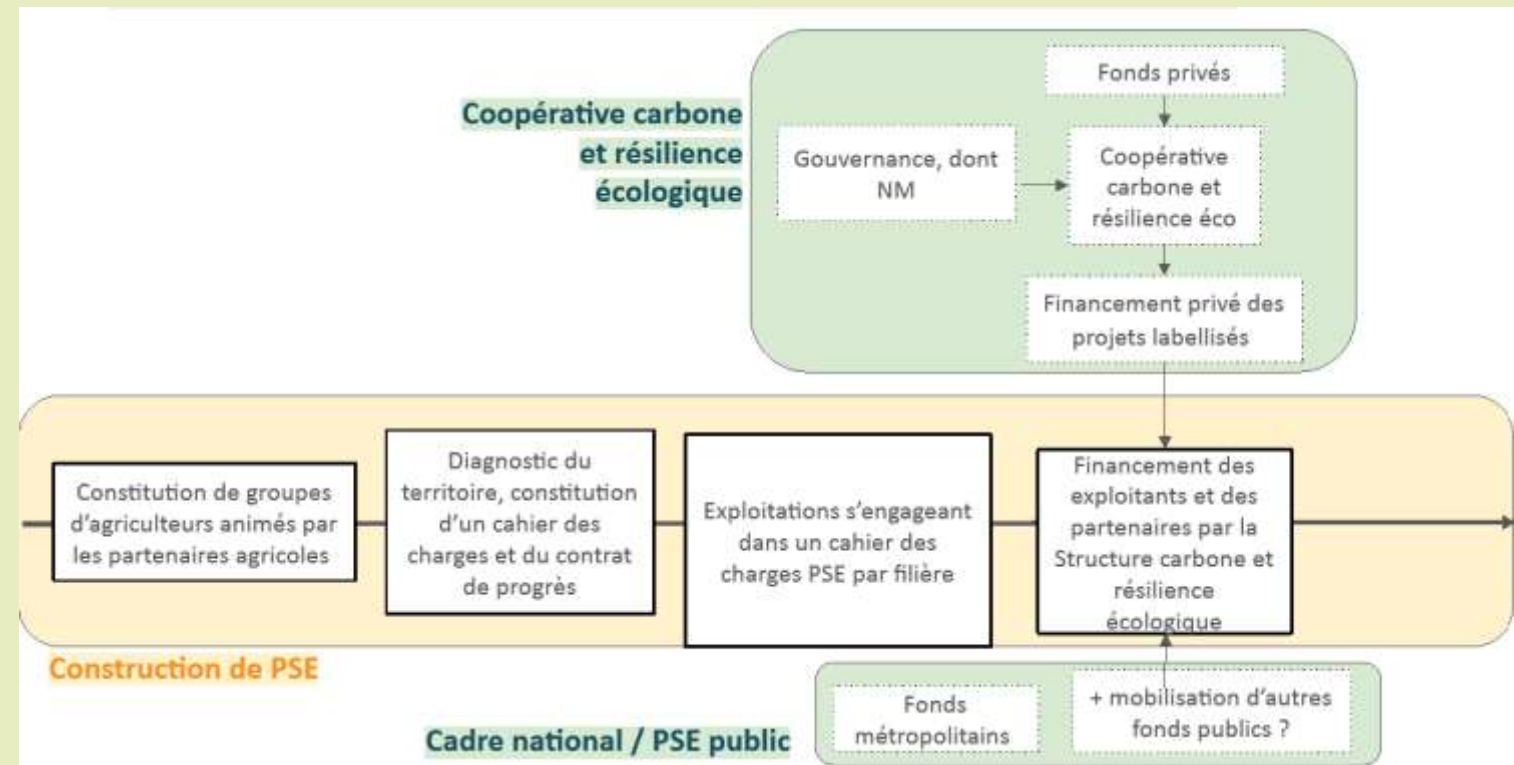
Fin 2027

ET poursuite des expertises / montage juridique et financier

2 hypothèses :

- PSE public : régime cadre national

- PSE public – privé : articulation
Coopérative carbone et résilience
écologique (en cours de constitution)



Soutenir agro-écologie et biodiversité par les Palements pour Services Environnementaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Merci !

Contact : helene.redon@nantesmetropole.fr





Construction d'un Paiement pour Services Environnementaux et de Santé Publique : L'exemple de Douaisis Agglo





Alice RONOT, responsable du service transition
agricole et alimentaire

Céline DRUESNE, chargée de mission PSE-SP

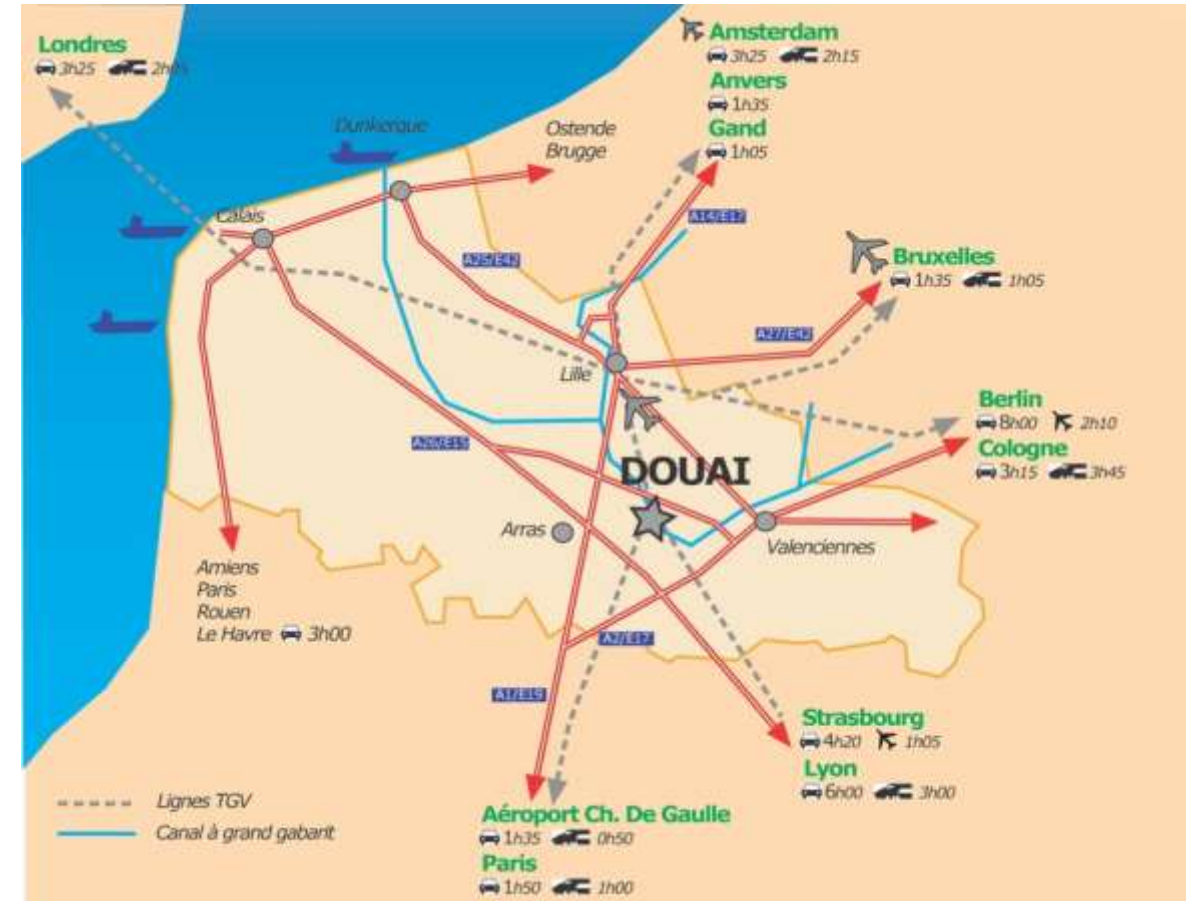


Le territoire de Douaisis Agglo



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROECOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026



Le territoire de Douaisis Agglo



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



35 communes

150 000 habitants dont 84 % habitant en zone urbaine



Surface agricole utile : 12 774 ha (50% surface totale)

189 exploitations :

- 14 en agriculture biologique
- 45 en circuits courts

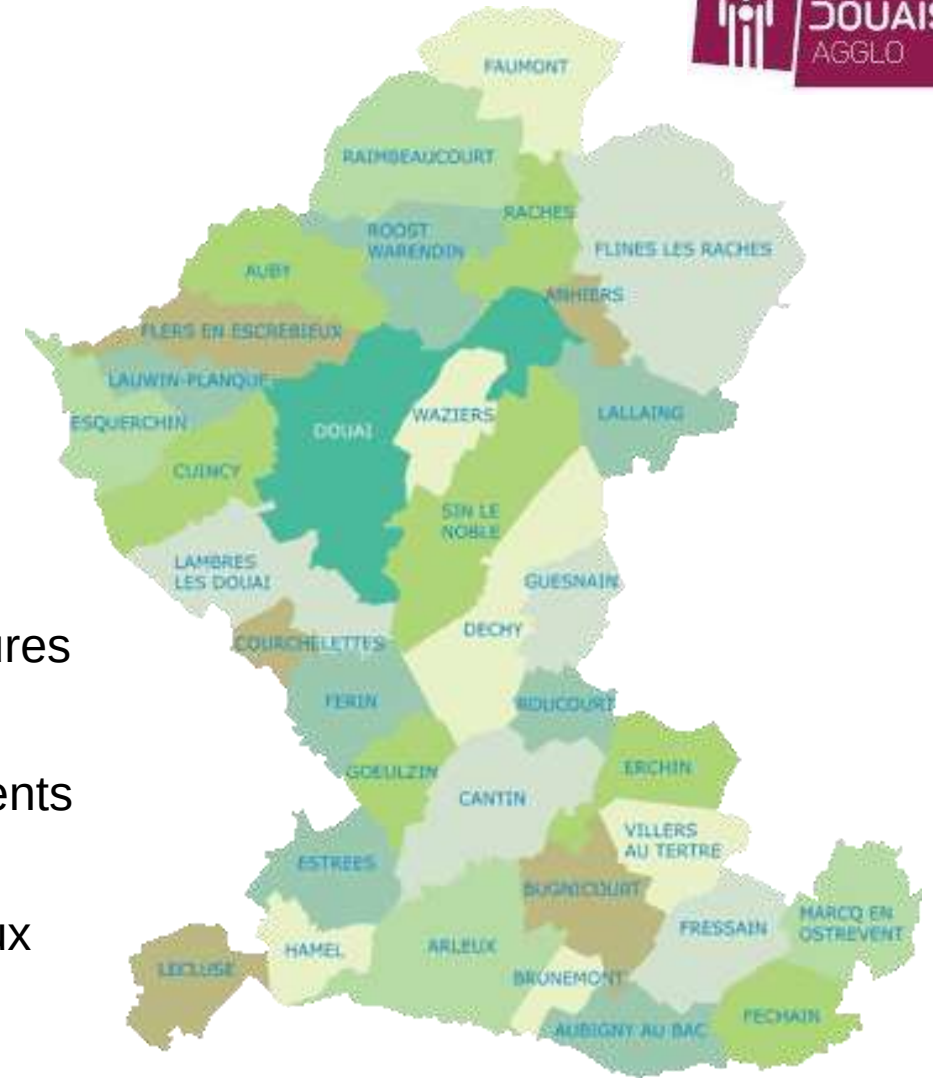
Territoire spécialisé : 62 % de la SAU occupée par 3 cultures



Enjeux d'accessibilité alimentaire forts : 21 % des résidents sous le seuil de pauvreté



Enjeux de santé : sur-représentation des maladies liées aux pratiques alimentaires, augmentation de l'obésité et des troubles nutritionnels



Le Projet Alimentaire Territorial



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026



- **Appel à projets annuel**
- Campagne annuelle de **reliquats azotés**
- **Agriculture de précision**
- **Circuits courts:**
Marché des producteurs
Guide des producteurs locaux
Signalétique producteurs
Portes ouvertes à la ferme



- Mise en oeuvre d'un plan d'actions multipartenarial en faveur de l'AB
- Expérimentation "**ordonnances vertes**"
- Accompagnement des **porteurs de projets en AB**
- **Espaces tests** agricoles en AB
- **Aides directes agricoles**



- **Appel à projets annuel**
- **Groupement de commande des épiceries solidaires**
- Aide aux restaurateurs A TABLE
- Restauration collective
- Semaine de l'alimentation durable
- Projet **végétalisation des assiettes**

CARE
Protection de la
ressource en eau

Aire d'Alimentation de Captage de Férim

- **Accompagnement des agriculteurs**
- Diagnostic puis **stratégie foncière** sur l'AAC
- **Développement de filières issues de cultures à Bas Niveaux d'Intrants** avec 4 autres territoires
- **Animations scolaires et grand public** sur la protection de l'eau



Un accompagnement humain, technique et financier au changement de pratiques agricoles



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21 > 22
SEPT 2026



Accompagner financièrement des modèles d'exploitations agricoles vertueux

Comment ?

- En construisant un **levier fort d'incitation à l'amélioration des pratiques** agricoles en faveur de l'eau, de l'environnement, de la biodiversité et de la santé.
 - **ce levier réside dans le partage financier de la prise de risque du producteur sur sa ferme.**
- **Double constat :**
 - Les aides agricoles actuelles sont localisées sur des **thématiques** ou des **zones géographiques**.
 - Agglomération -> **limitée** pour mettre en place des aides directes financières pour les agriculteurs.

Le seul outil mobilisable par une agglomération = un **Paiement pour Services Environnementaux et de Santé Publique**.



Un paiement pour services environnementaux et de **santé publique** :

= Accompagner **l'ensemble des agriculteurs du territoire** dans leur changement de pratiques

➤ Se justifie par l'enjeu **commun de préservation de la santé humaine**

➤ Sur un territoire sujet à de **fortes problématiques santé** :

- *Sur-représentation de cancers et maladies cardiovasculaires*
- *Surmortalité prématurée*

➤ **Un dispositif propre à Douaisis Agglo, basé sur le principe des PSE :**

➤ rémunération sur condition d'engagement et de mise en place de pratiques agricoles bénéfiques à la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la santé publique

➤ **Périmètre du dispositif** : tous les agriculteurs du territoire, en agriculture conventionnelle et biologique ;

➤ Souhait de construire un **modèle économique hybride avec des financements publics / privés**



ASSET – un projet partenarial



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



- Partenariat entre territoires et associations

Coordination du projet



Territoire pilote



Territoire témoin



Expertise scientifique et
médicale et formation



Expertise terrain et
mobilisation agriculteurs



- Projet lauréat du PNA 2024-2025 et soutien du Groupe Vyv et A Artois Picardie



Une co-construction avec les acteurs territoriaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Groupe de
travail
agriculteurs

Comité
technique



Identification des enjeux
territoriaux et des pratiques
agro-écologiques (mises en
place et souhaitées)

Avril 2025

Co-construction du cahier
des charges du PSE-Santé

Juin 2025 - Mars 2026

Finalisation du dispositif
Recherche de financements
Lancement du dispositif

Automne 2026

Mai 2025

Mobilisation des acteurs
(partenaires techniques,
agriculteurs, partenaires
scientifiques)

Décembre 2025 - Septembre 2026

Conception du modèle
économique et juridique du
PSE-Santé



Vers une meilleure prise en compte des enjeux de santé publique



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



La santé dans le PSE-SP ?

- **Sensibilisation des agriculteurs du groupe de travail** : échanges avec des médecins et prise en compte des enjeux de santé dans la conception du PSE
- **Une dynamique territoriale de travail interdisciplinaire, avec la mobilisation d'acteurs de la santé** : agriculture, santé, environnement et biodiversité
- **Des indicateurs** qui prennent en compte la santé des agriculteur·ices et de la population riveraine
 - Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité de l'alimentation ...



Pour les agriculteurs engagés dans le PSE-Santé, **sensibilisation aux enjeux de santé environnement en agriculture via un module de**

Quels enseignements tirés jusqu'à maintenant ?



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Les facteurs clés de réussite :

- Collaboration inter-services
- Engagement politique fort et pérenne
- Ingénierie et budgets dédiés
- Dialogue territorial
- Partenaires engagés
- Intégration dans des réseaux
- Collaboration avec PAT et territoires voisins
- Oser expérimenter

Les défis à relever :

- Les cadres réglementaires existants
- L'incompatibilité avec les aides existantes
- Le manque d'attractivité d'une aide à l'hectare pour les petites exploitations

Enjeux de pérennisation du projet :

- Structuration du modèle économique et juridique
- Mobilisation de **financements publics/privés**
- **Mobilisation des mutuelles et acteurs de la santé** (techniquement/financièrement)



Soutenir agro-écologie et biodiversité par les Paiements pour Services Environnementaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Merci !





Les PSE, un outil pour
accompagner la transition
agroécologique, vecteur de lien
entre acteurs à l'échelle d'un
territoire



ceresco.
Alimentation, filières & territoires



Marine
GRATECAP

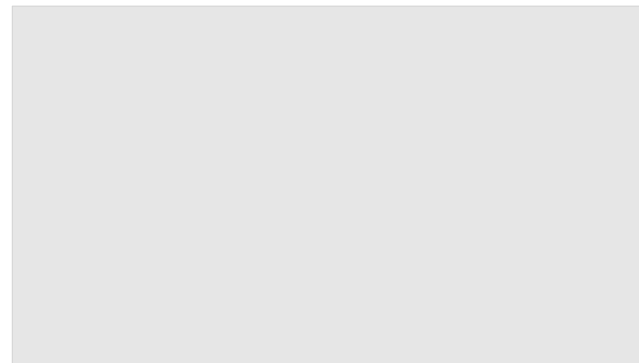
MARIUS COMBE (EI) - EPHÉO

Avocat
Docteur en droit de l'environnement

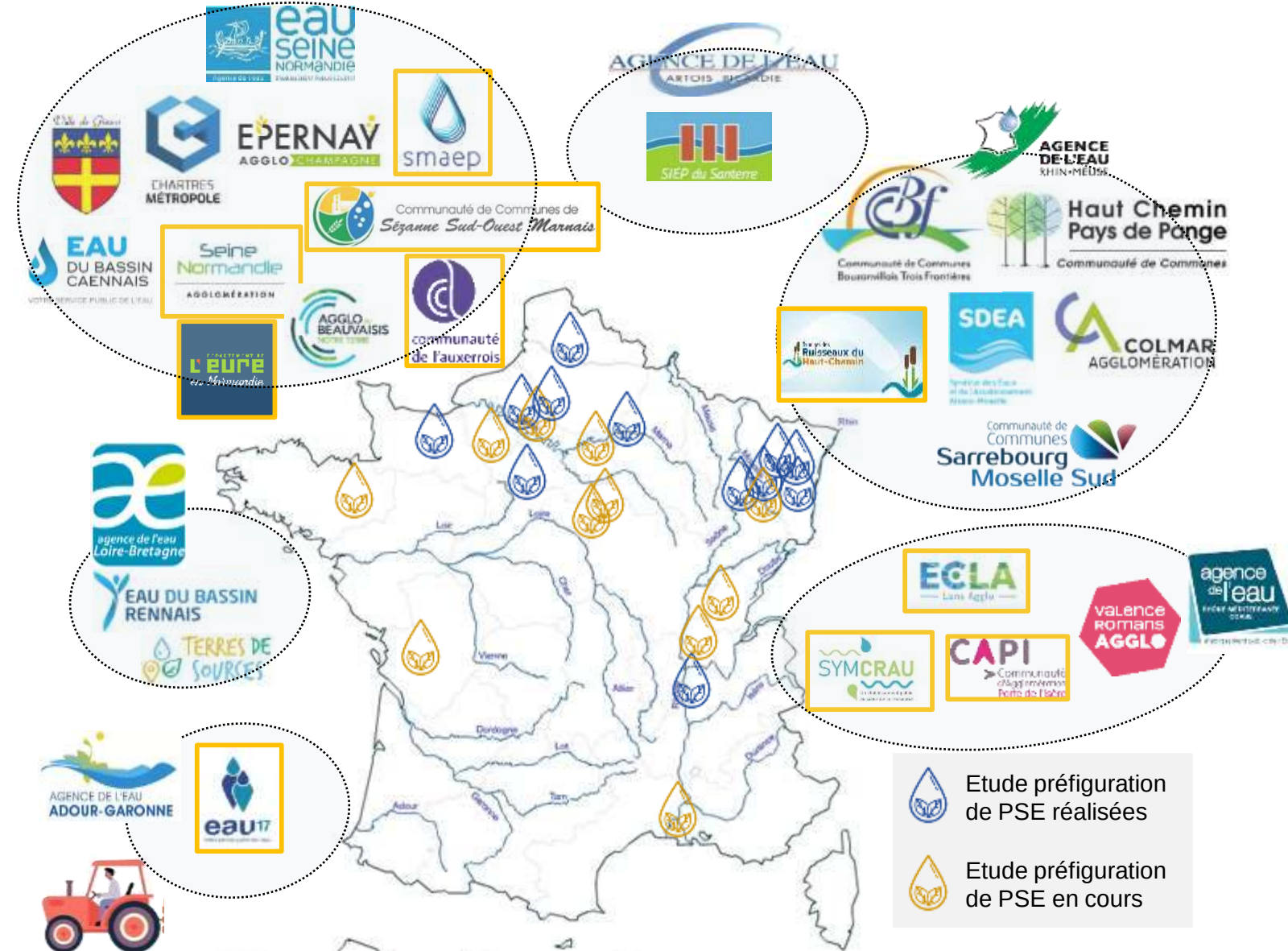


Marius COMBE

Nos
références



24 ETUDES DE PREFIGURATION



3 ETUDES EVALUATION / BILAN



Depuis 2024, nos études sont en groupement avec Marius Combe Avocats (expertise juridique)

Qu'est-ce qu'un PSE ?



Les PSE sont des instruments relativement anciens dans leur principe (années 70).

Selon le Comité pour l'économie verte (avis de 2015), trois principes élémentaires doivent être remplis pour pouvoir parler de PSE :

- l'**additionnalité**,
- la **conditionnalité**,
- et l'**accord volontaire**.

Ces instruments ont été expérimentés à grande échelle en France à l'issue du Plan Biodiversité présenté en 2018 (Mesure 24), leur mise en œuvre étant confiée aux agences de l'eau.



Quelles sont les formes de PSE ?



PSE « publics »



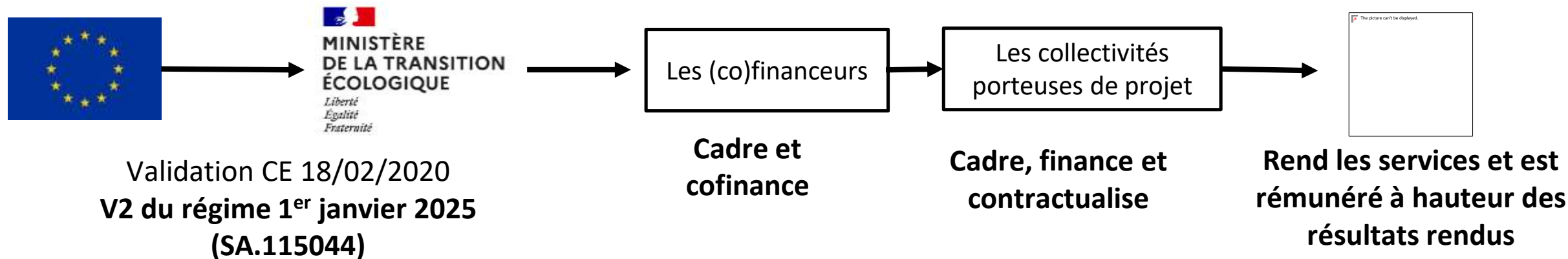
PSE « hybrides »



PSE « privés »



Zoom sur le régime PSE MTECT



Fonctionnement

- Un contrat Collectivité-Agriculteur
- **Cofinancement** : à date, en très grande majorité les agences de l'eau, mais ouverture de l'autorité d'octroi
- Une rémunération au **résultat** au regard des services rendus chaque année
- Des aides publiques qui coexistent :
 - **incompatibilité** PSE-MAEC, PSE-CAB (aides bio), cumul de plusieurs contrats PSE
 - **comptabilité** avec écorégimes voies de la certification soumises à condition



Des exemples inspirants



DES PSE « GRANDES CULTURES » POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION

PSE CHARTRES une entrée « zone de dilution »

- ❑ Des indicateurs simples : surface en BNI dans PSE 1, puis ajout couverture des sols dans PSE 2 (30%)
- ❑ Une animation forte tournée vers la recherche de débouchés : une filière Sarrasin en développement avec une coop sous l'impulsion des volumes produits via le PSE --> convention de partenariat pour valoriser les surfaces BNI produites
- ❑ 34 agris ; 4500 ha SAU dont 3000 ha sur les AAC dans PSE 1
 - + 1000 ha de Culture BNI implantées
 - Budget prévisionnel 3 M€ sur 5 ans
- ❑ Post Eval : PSE 2 finance seulement le maintien

PSE CAEN une entrée réduction de pression

- ❑ Des indicateurs de pression sur le volet phytos en priorité (IFT)
- ❑ Aucune animation sur le REH donc travail nitrates via la couverture
- ❑ Démarrage en 2026
- ❑ Un enjeu fort de dynamiser l'animation car très peu d'agriculteurs impliqués
- ❑ Budget prévisionnel 3,1 M€ sur 5 ans au total :
 - 1,7 M€ pour les exploitations AB : 15 exploitants engagés
 - 1,4 M€ pour les conventionnels : 25 exploitants engagés

BNI : Bas Niveau d'Intrants
IFT : Indice de Fréquence de Traitement
REH : Reliquats Entrée Hiver / Début Drainage

DES PSE « ELEVAGE » POUR MAINTENIR LES SURFACES EN HERBE

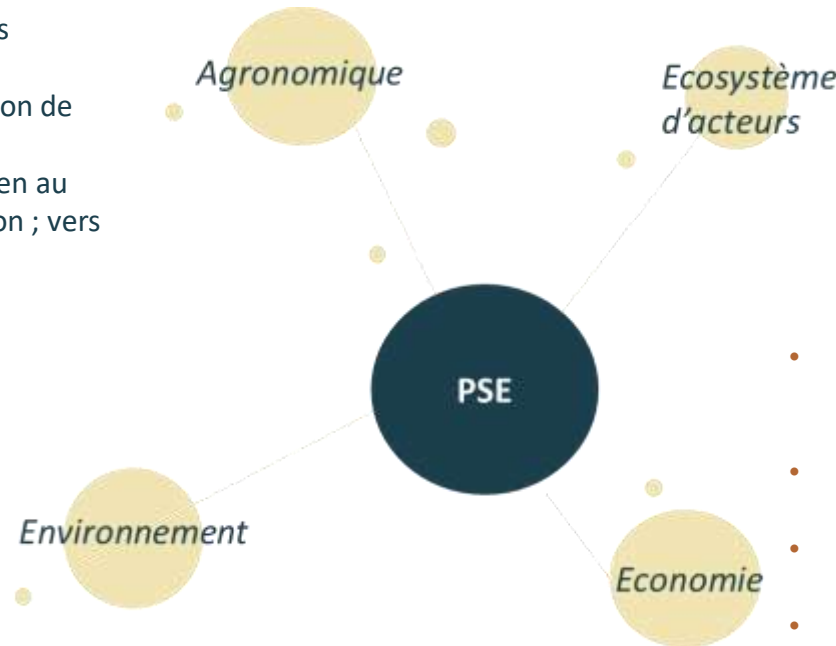
PSE SARREBOURG Valorisation de surfaces en herbe et des surfaces remarquables

- ❑ Trois grands types de systèmes d'exploitation valorisant de l'herbe : herbager, polyculture élevage et sans élevage
- ❑ Deux indicateurs « herbe » (PP et PT) pour inciter l'ensemble des systèmes d'exploitation (y compris les Bio)
- ❑ Des valeurs guides plafonnées pour des exploitations sans élevage
- ❑ Un indicateur « prairies remarquables » cohérents avec les MAEC biodiversité (éviter d'être moins disant par rapport aux MAEC)
- ❑ Budget prévisionnel 2 M€ sur 6 ans
- ❑ Prévisionnel 3000 à 10 000 € / an / Exploitation



Le PSE : bien plus qu'un simple outil financier

- Une **approche systémique** pour pérenniser les changements
- **Des co-bénéfices** : « adaptation voir atténuation de l'impact des changements climatiques »
- **Un levier pour travailler sur les filières** (Soutien au développement de filière et à leur structuration ; vers portage du financement par le marché ?)
- « **des services effectivement rendus** » maximisés par un design sur mesure (éligibilité, complémentaire à d'autres dispositifs)
- Des services rendus qui demeurent **complexe à mesurer** (lien de cause à effet en particulier)



- « **reconnaissance des services rendus par les agriculteurs** »
- « **lien de confiance** entre la collectivité, les habitants et les agriculteurs »
- « **une rémunération par les bénéficiaires du service** » y compris les entreprises privées
- **Accompagnement** technique (déterminant dans la réussite !) et financier
- **L'incitativité** du PSE va au-delà du montant de rémunération (simplicité, paiement au résultat, accompagnement technique, contrat avec la collectivité / les financeurs)
- **Agilité à gérer des aléas** : rémunération au résultat, pas de sanction
- **Sécurité de la prise de risque** : engagement sur moyen terme (5 à 7 ans), longueur de rotation
- Des montants basés sur une note globale, qui renforce l'**approche systémique** (et non une somme de montants / indicateurs)

Un **régime cadre MTECT** qui permet de concevoir des **PSE sur-mesure, adaptés à chaque territoire** (enjeux environnementaux, systèmes agricoles)



Soutenir agro-écologie et biodiversité par les Paiements pour Services Environnementaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Merci !





Les PSE, un outil pour
accompagner la transition
agroécologique, vecteur de lien
entre acteurs à l'échelle d'un
territoire





Responsable de la cellule protection de la
ressource en eau à l'Agglomération du
Beauvaisis



Sarah POLLET



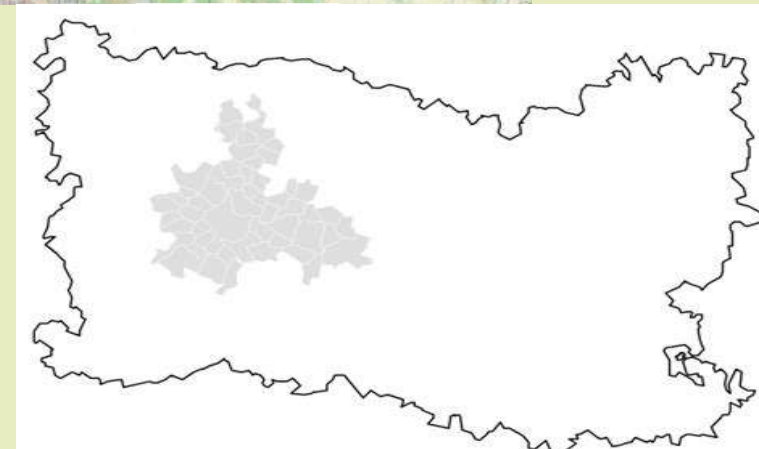
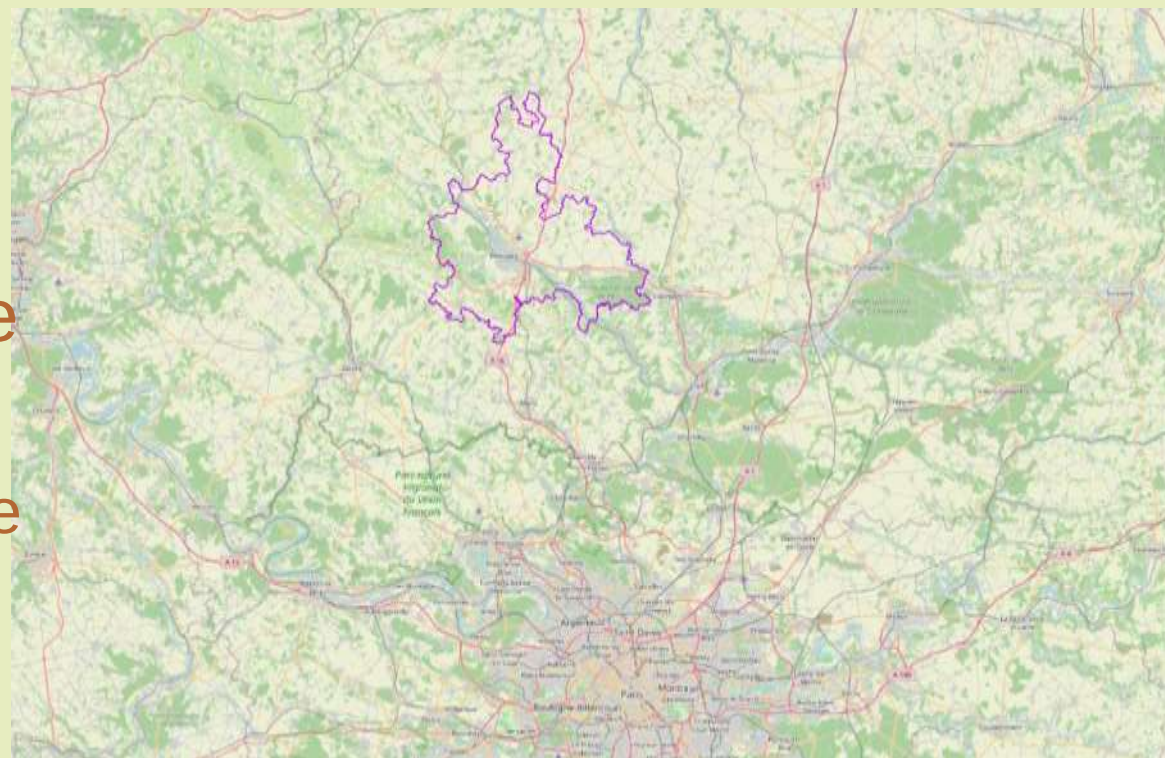
L'Agglomération du Beauvaisis



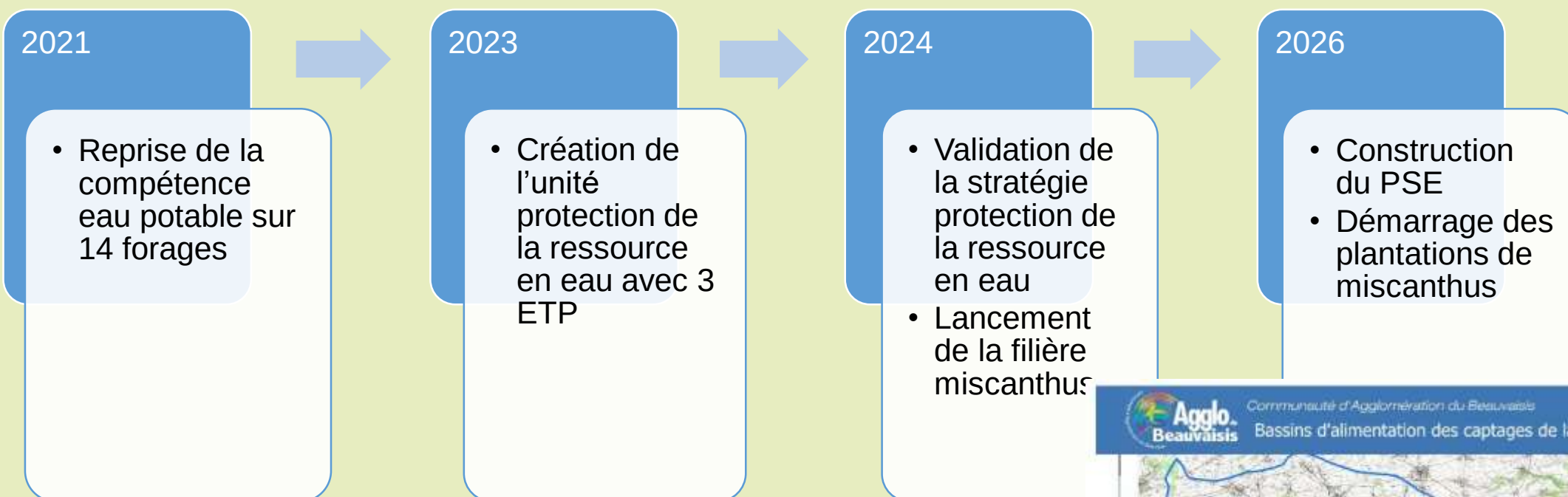
ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROECOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

- 53 communes
 - 103 000 habitants dont 56% à Beauvais
- 14 captages en gestion directe
- 34500 ha en surface agricole
 - 50 % compris dans un bassin de captage
- 180 exploitations situées sur l'Agglo



Contexte de la protection de la ressource en eau à l'Agglomération du Beauvaisis (CAB)



Stratégie protection de la ressource de l'Agglo



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROECOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Stratégie protection de la ressource en eau - CAB 2027-2030

Axe 9: Sobriété des usages de l'eau

- Sensibiliser les acteurs agricoles et non agricoles
- Communiquer sur les objectifs du plan eau (-14% des prélèvements eau potable, stabilisation des prélèvements agricoles)

Axe 8: Communiquer sur les enjeux EAU

- Exploitants agricoles
- Elus et services CAB
- Grand public

Axe 7: Poursuivre les actions curatives

- Renouveler 1% des installations d'eau potable de l'Agglomération tous les ans
- Mise en place d'usine de traitement d'eau potable pour les captages contaminés
- Mise en place d'un PGSSE et d'un SD eau potable

Axe 1: Améliorer la connaissance pour mieux animer les territoires demain

- Renforcer les programmes d'auto-surveillance des captages
- Délimiter 100% des BAC et réaliser les diagnostics agricoles et non agricoles
- Améliorer la connaissance des transferts
- Améliorer la connaissance des utilisations agricoles et non agricoles sur l'ensemble du territoire

Axe 2: Développer les filières des cultures bas niveau d'intrants (BNI)

- Développer les surfaces en AB
- Développer les surfaces en cultures pérennes (herbe, miscanthus, saule...)
- Développer les surfaces en BNI annuelles (chanvre, luzerne, sarrasin...)

Axe 3: Accompagner le changement des pratiques agricoles vertueuses pour la qualité de l'eau

- Accompagner les agriculteurs dans des démarches d'amélioration continue de leurs pratiques en faveur de la qualité de l'eau
- Accompagner les agriculteurs à l'échelle des systèmes de cultures afin d'atteindre les objectifs qualité d'eau fixés

Axe 4: Inciter financièrement les exploitants à atteindre les objectifs de qualité d'eau

- Mettre en place des PSE ou MAEC
- Réalisation d'étude filière
- Réflexion à la faisabilité d'aides directes aux exploitants (AB par exemple)

Protection des captages 14 captages de la CAB

Objectifs qualité d'eau CAB:

Nitrates = 40mg/L

Phyto = pas de dépassement de la norme sanitaire sur l'eau distribuée pour chaque molécule et pour la somme des molécules

Axe 6: Accompagner les acteurs non agricoles pour la préservation des captages

- Maintenir les contrôles SPANC sur 100% des BAC
- Suivi des installations industrielles situées sur les BAC

Axe 5: Aménager le territoire pour préserver la qualité des eaux souterraines

- Rédiger une tactique foncière
- Aménager les axes de ruissellement



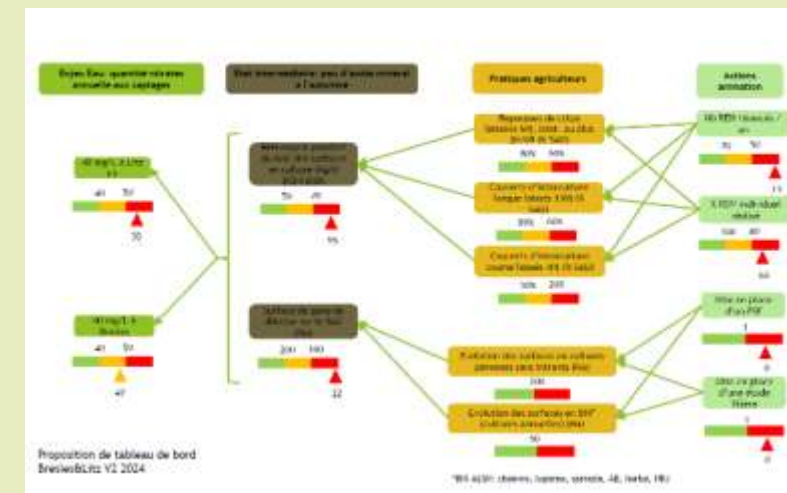
Démarche de protection des captages de Bresles et Litz



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

- Problématique nitrates et phyto aux captages
- Tableau de bord nitrates validé par tous les acteurs
 - 200ha de BNI
 - Mise en place d'un PSE
- Pas de programme d'actions phyto



impliquée à aborder avec les



Le PSE doit permettre de:

- Diminuer la pression phyto et nitrates au champ
- Aborder la thématique phyto avec les exploitants
- Soutenir la filière miscanthus

Mise en place d'un PSE et d'une filière miscanthus



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



- Travail transversal eau potable/ développement durable pour intégrer le miscanthus dans la chaudière
 - 1500 T brulés annuellement

Volonté de proposer une aide directe mais aussi un débouché pour une culture bas niveau d'intrants

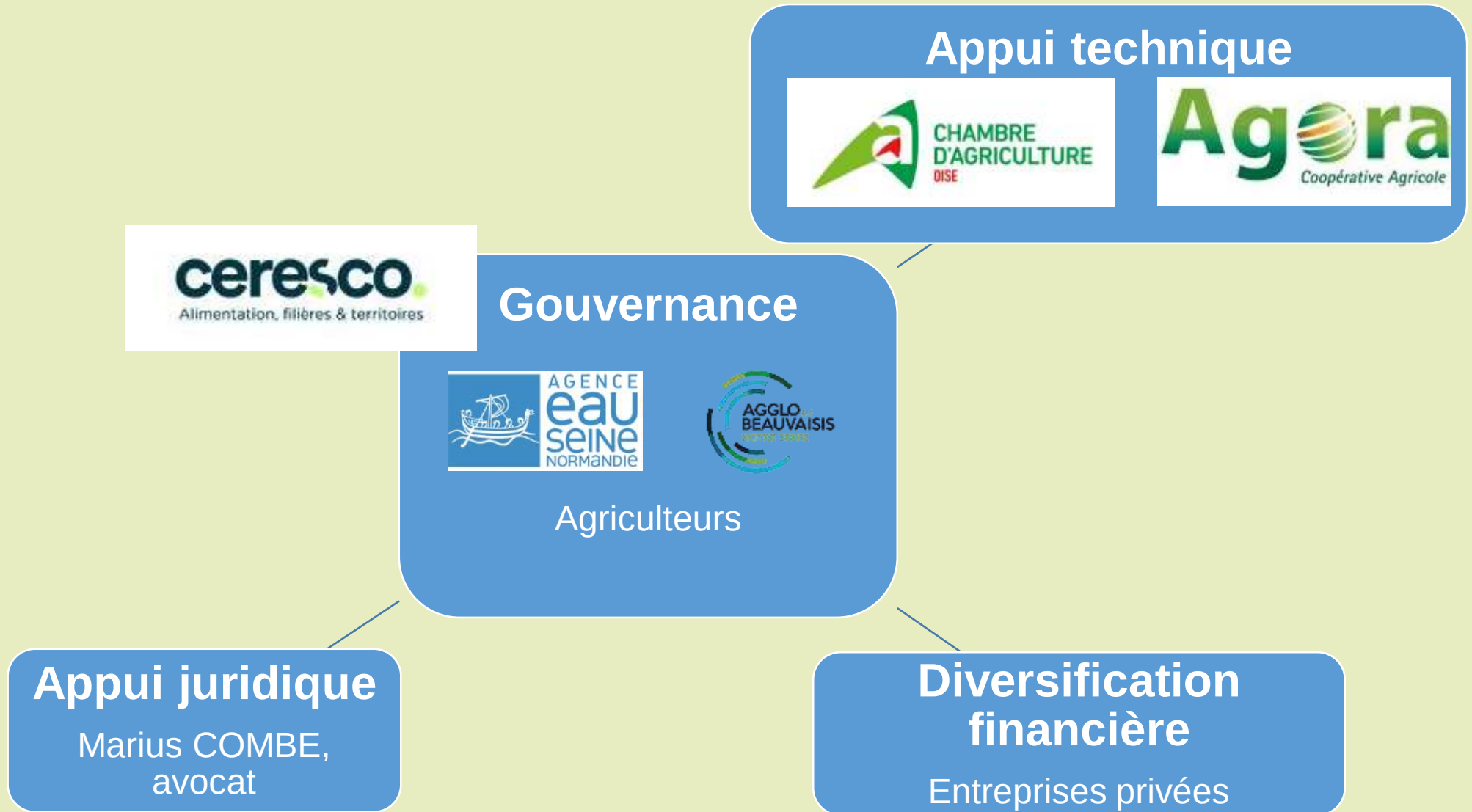


La gouvernance du PSE de Bresles et Litz



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Structure du PSE



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

INDICATEURS

BAREME : LES SEUILS

PONDERATION

MONTANTS

IFT HERBICIDES

REH moyen pondéré BAC
(UN/ha)
% BNI / SAU

Nb jours couverture période
lessivage

2,5

1,75

note

30 %

70

50

note

40 %

1 %

7 %

note

10 %

25

60

note

20 %

note
moyenne

Comparaison
avec l'année
précédente

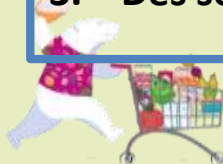
Création 260 €/ha

Maintien 146 €/ha

Montant €/ha x
SAU exploitation
(ha)

7 ans d'engagement

1. Un système à 4 indicateurs : 2 indicateurs de résultats + 2 indicateurs de moyens
2. Une pondération qui tient compte des enjeux du territoire :
 1. 60% sur la réduction du lessivage des nitrates
 2. 40% sur la réduction de l'utilisation d'herbicides
3. Des seuils « sur-mesure », définis sur les pratiques actuelles des exploitations du territoire



Engagement positif sur les 2 démarches



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

- Dispositif PSE
 - 11 exploitations engagées
 - 40 % de la surface du BAC engagée (1 493 ha)
 - Montant prévisionnel rémunération directe engagement 2026: 876 058€
- Filière miscanthus
 - 13 planteurs
 - 106 ha plantés



Soutenir agro-écologie et biodiversité par les Paielements pour Services Environnementaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Merci !





Les PSE, pour un maintien de la biodiversité aux Pays de la Déodatie et de Remiremont



Intervenante



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026



Blanc-Jouvan Lise

Chargée de mission agri-
environnement

lblanc-jouvan@deodatie.com



06.33.11.38.45



Territoire des PSE Est Vosgien



Moyenne montagne

- recouvert à 70% par de la forêt
- SAU = 80% prairies permanentes



Enjeux : Maintien des prairies permanentes et limiter l'intensification des pratiques due à l'enfrichement et l'urbanisation



PSE, outil de la Trame Verte et Bleue



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

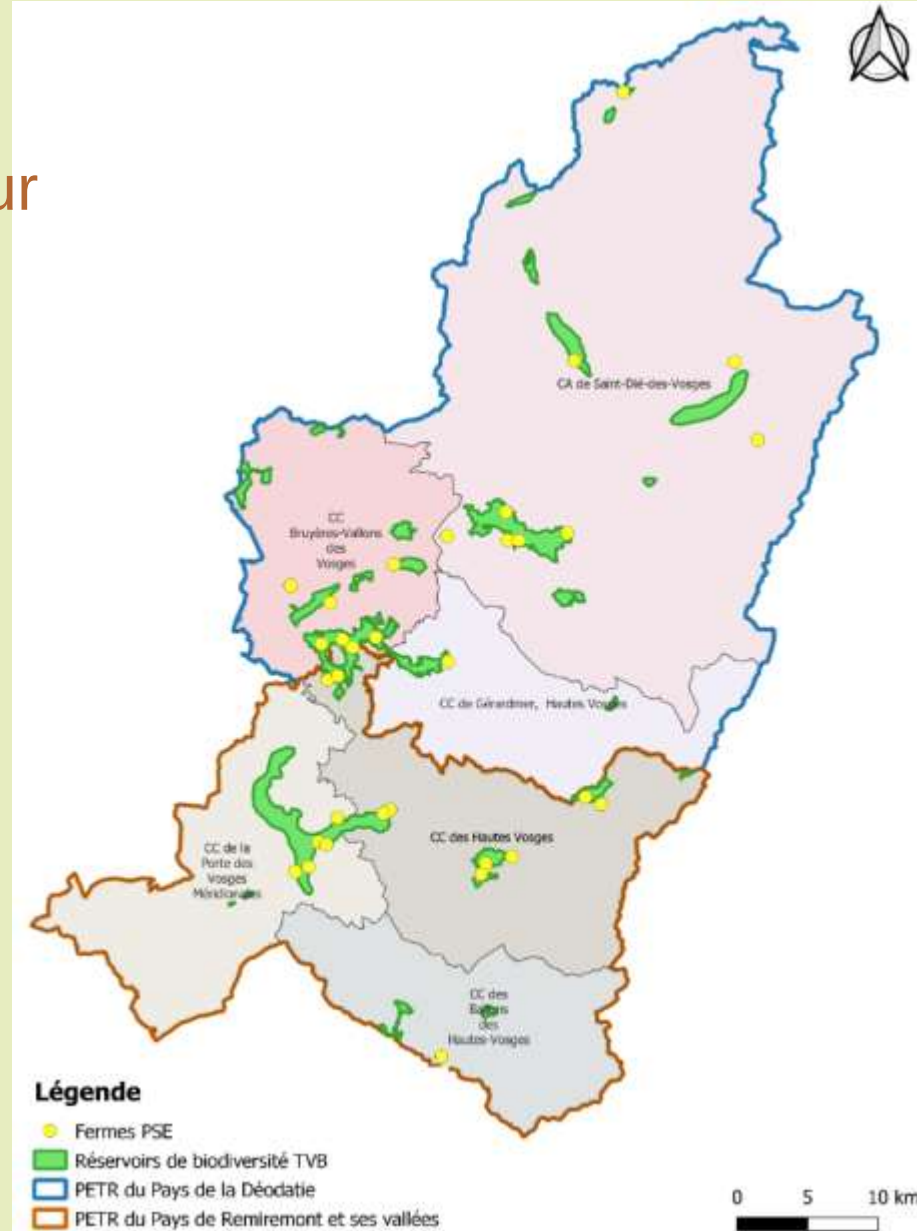
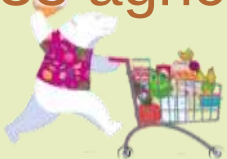


Outil de la TVB qui permet le maintien des pratiques pour préserver les prairies permanentes et la biodiversité associée.

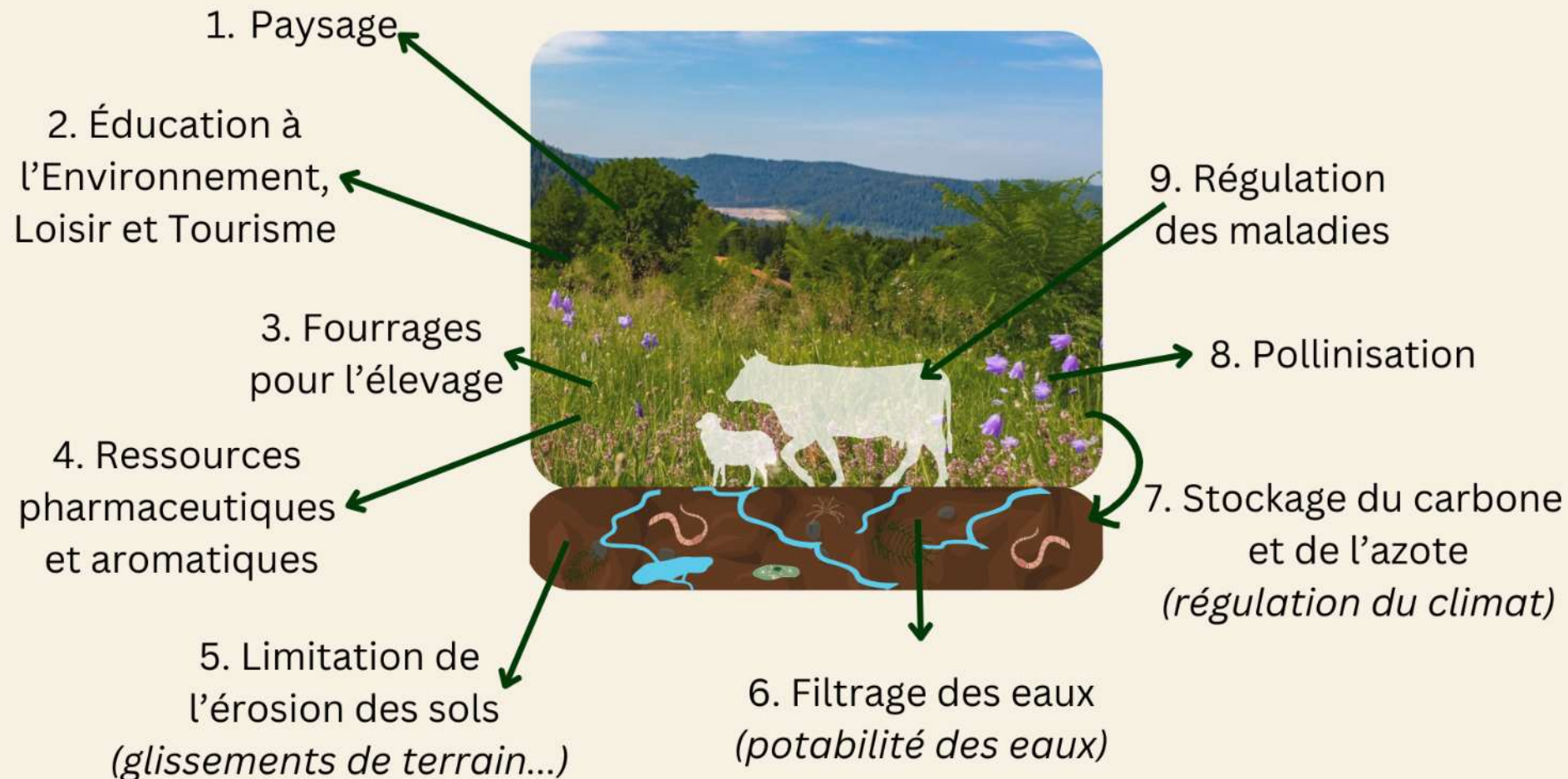
Rémunération des agriculteurs pour les services environnementaux qu'ils rendent grâce à leurs bonnes pratiques.

2023-2028, financé à 90% AERM et 10% RGE et EPCI, budget 2 millions d'euros

33 agriculteurs engagés en 2023



Services Ecosystémiques des Prairies Permanentes (services rendus par la nature à la société)



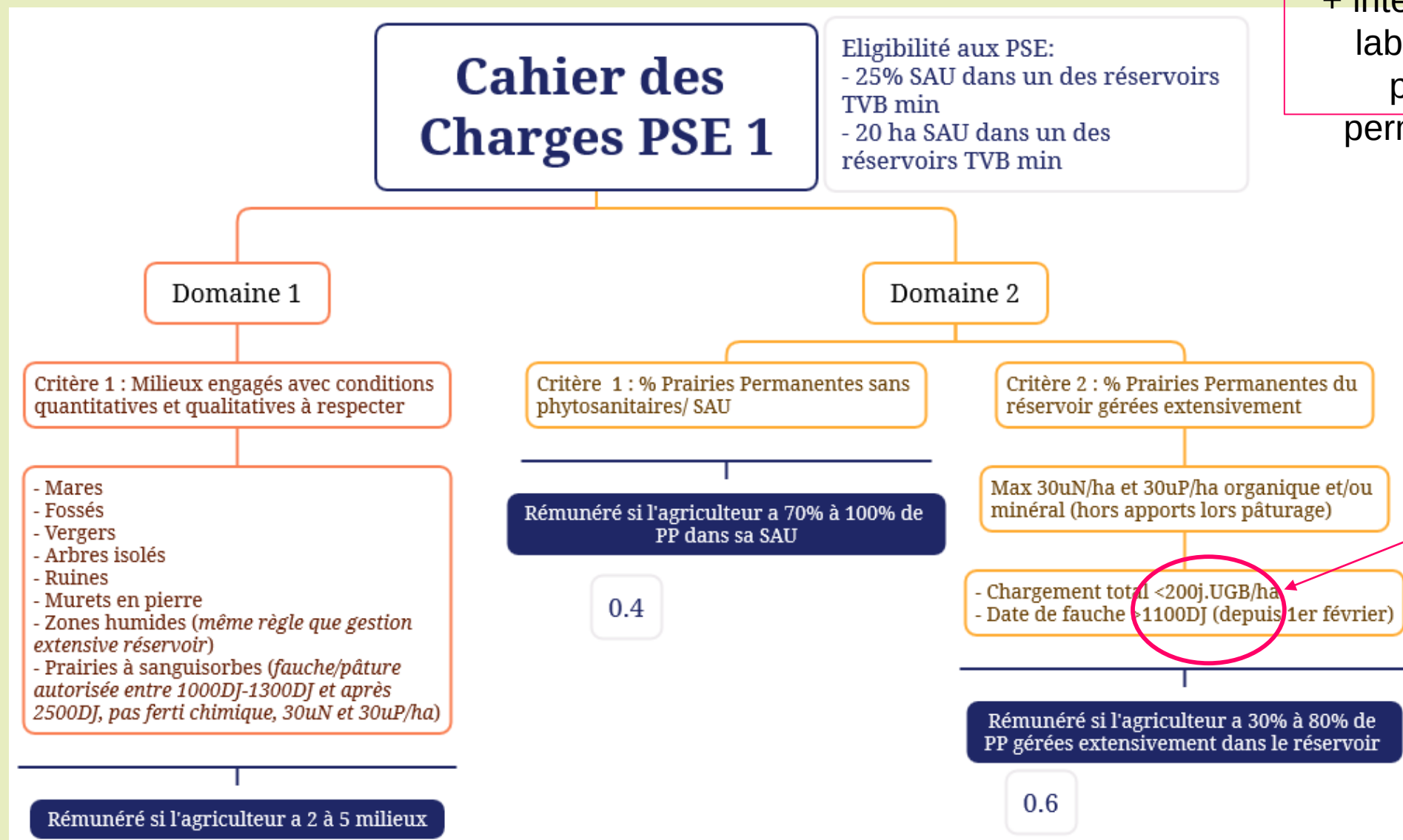
PSE Cahier des Charges



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

+ interdiction de
labourer les
prairies
permanentes



Bilan des 3 premières années



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Rémunération (*moyenne
des 3 premières années*)

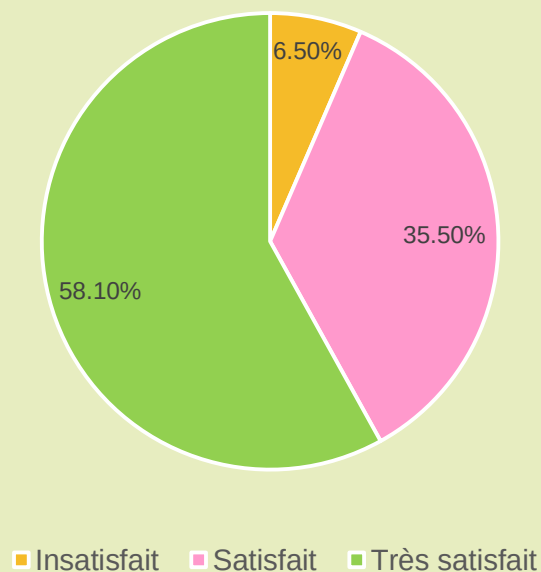
Rémunération totale :

332 071€
(341 800€ *estimé au
contrat*)

Rémunération à l'ha :
135,5€/ha

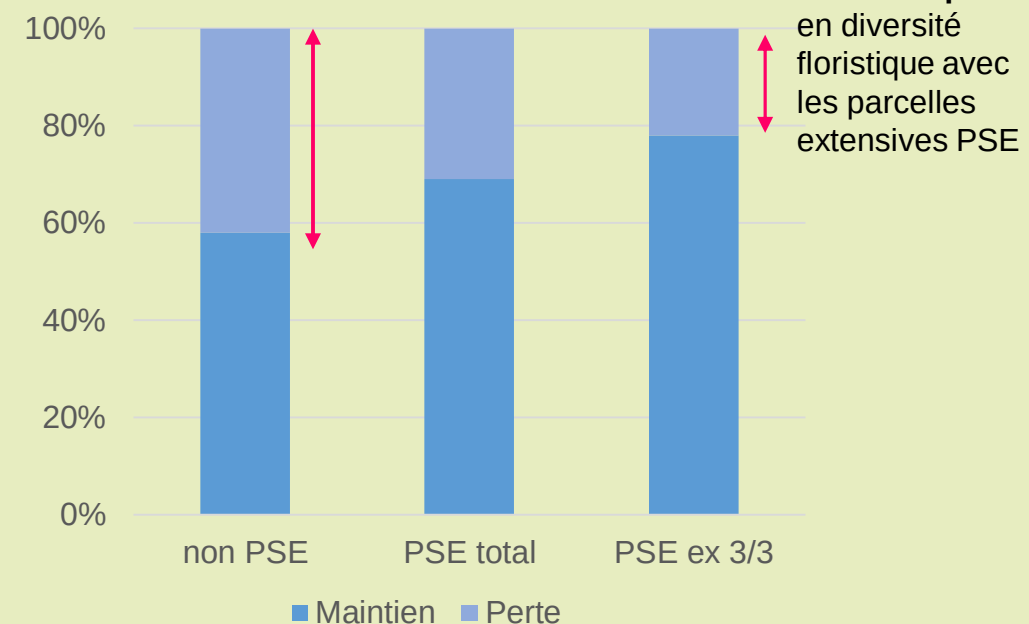
Retour des agriculteurs

Retour sur le dispositif PSE



Maintien biodiversité

Perte de diversité floristique entre
parcelle de fauche non PSE et PSE
en 3 ans



Bilan Positif, demande des Elus de poursuivre

→ Travail sur un PSE 2 pour 2028

objectif : aller vers de l'amélioration de pratique et élargir la zone d'éligibilité



Soutenir agro-écologie et biodiversité par les Paiements pour Services Environnementaux



ASSISES TERRITORIALES DE
L'AGROÉCOLOGIE ET DE
L'ALIMENTATION

DIJON
21>22
SEPT 2026

Merci !

